

## COMMISSION DE SELECTION COMPLEMENTAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2019 FORMATION EDUCATEURS JEUNES ENFANTS ET EDUCATEURS SPECIALISES

Après examen des résultats de l'épreuve orale de la sélection et conformément aux articles D.451-28-5 du décret n°2018-734 du 22 août 2018 fixant les modalités de sélection des **EDUCATEURS JEUNES ENFANTS ET DES EDUCATEURS SPECIALISES.** 

**Pour la formation d'EDUCATEURS SPECIALISES** 

## SONT DECLARES ADMIS pour la rentrée 2019-2020, par ordre alphabétique

BABAUDOU Emma DURIS Marine NOIREAU Emma

> Pour la formation d'EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS

Aucun candidat n'est déclaré admis.	
•••••	
► Deux journées de pré-rentrée, auxo 19 et 20 SEPTEMBRE 2019 de 9h à 1	quelles doivent participer tous les <b>candidats admis</b> , se tiendront les <b>2h et de 13h30 à 17h30.</b>
	Fait à ISLE, le 16 septembre 2019

Le Directeur Général, et des formations,

La Responsable du pôle des formations éducatives et des formations à l'encadrement,

n° de déclaration d'activité : 74 87 00001 87

Pierre VERNEUIL

Cécile BONNET